

L'honorable M. DANDURAND: Mais aucun délai n'est fixé. Nous avons tout l'été à nous.

L'honorable M. BELCOURT: Cependant, on nous met tous les jours l'épée dans les reins et on nous pressera bientôt d'achever notre besogne, attendu que ceux qui siègent dans un autre lieu ont décidé qu'ils doivent rentrer dans leurs foyers cette semaine et qu'il nous faut les accommoder. Je proteste contre cette conduite, comme je l'ai déjà fait. Je vous le demande au nom du bon sens et de la raison, comment pouvons-nous décider que le moment est venu où le parlement fédéral doit renoncer à l'autorité qui lui a été conférée il y a deux ans à peine à l'égard de toute cette affaire? Je ne saurais prendre mon parti au sujet du maintien ou de la révocation de la déclaration que ces ouvrages sont pour l'avantage général du Canada, à moins que nous n'ayons l'occasion d'examiner tous les faits, de nous enquerir des actes des différents gouvernements et surtout de la manière dont M. Backus s'est acquitté des obligations qui lui incombent. Nous n'en savons rien et, pourtant, il nous faut marcher à tâtons et adopter le présent bill.

Quelques VOIX: Ah! non.

L'honorable M. BELCOURT: Nous devons nous en occuper, l'adopter ou le rejeter, et je déclare que l'un et l'autre sont impossibles. Du moins, je ne puis en conscience faire ni l'un ni l'autre.

L'honorable M. DANDURAND: Pourtant, mon honorable ami a déjà voté contre le bill. Il avait alors une opinion arrêtée.

L'honorable M. BELCOURT: Et je voterai de nouveau contre le bill.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne m'y oppose pas.

L'honorable M. BELCOURT: Mon honorable ami reprochait tantôt au chef de l'opposition d'éluder la question. Ce n'est pas ce que je fais dans le présent cas. Je ne discute point le bill parce que je ne le connais pas assez; mais je proteste quand on me demande d'opiner alors que nous avons à nous occuper de douzaines d'autres projets de loi. Il y a deux jours que quelques-uns de nous assistent aux séances d'un sous-comité dont les membres ont pu prêter fort peu d'attention à ce qui se passait en cette enceinte. Un tel état de choses n'est pas de nature à assurer les bonnes lois. En ce qui nous concerne, le gouvernement et l'autre Chambre ont recours à un traitement injuste. Nous devrions exiger que ces affaires nous soient soumises assez tôt pour que nous

ayons le temps de les examiner à fond et d'une façon convenable, et de prendre les décisions voulues. Dans les circonstances nous ne le pouvons pas. Hier soir, je me disposais à protester lorsque nous avons été saisis du bill tendant à modifier la loi des compagnies.

Etant mis aux voix, l'amendement de sir James Loughheed est adopté, le Sénat s'étant partagé de la manière suivante:

CONTENTS

Les honorables messieurs:

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Belcourt, | McDonald, |
| Bennett, | McLennan, |
| Black, | McMeans, |
| Blain, | Michener, |
| Blondin, | Mulholland, |
| Bolduc, | Murphy, |
| Bourque, | Pope, |
| Calder, | Prowse, |
| Chapais, | Barnard, |
| Crowe, | Ratz, |
| Daniel, | Reid, |
| David, | Robertson, |
| Donnelly, | Ross (Middleton), |
| Fisher, | Schaffner, |
| Foster, | Sharpe, |
| Foster (Sir George), | Smith, |
| Gillis, | Stanfield, |
| Green, | Tanner, |
| Kemp (Sir Edward), | Taylor, |
| Laird, | Todd, |
| L'Espérance, | Turriff, |
| Loughheed (Sir James), | Watson, |
| Macdonnell, | Webster (Brookville), |
| Martin, | Webster (Stadacona), |
| McCall, | White (Pembroke).—51. |
| McCormick, | |

NON-CONTENTS

Les honorables messieurs:

| | |
|-------------|-------------------|
| Boyer, | McCoig, |
| Casgrain, | McHugh, |
| Dandurand, | Mitchell, |
| Dessaulles, | O'Brien, |
| De Veber, | Roche, |
| Farrell, | Ross (Moose-Jaw), |
| Hardy, | Tessier, |
| Lavergne, | Thibaudeau, |
| Legris, | Turgeon.—18. |

BILL RELATIF AU YUKON

ETUDE EN COMITE

Sur la proposition de l'honorable M. Green, le Sénat siège en comité, sous la présidence de l'honorable M. Blain, pour délibérer le bill 44, intitulé: Loi modifiant la loi du Yukon.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Le préambule et le titre sont adoptés.

Le bill est rapporté sans amendement.

TROISIEME LECTURE

Sur la proposition de l'honorable M. Green, le bill est lu une troisième fois et adopté.